

Diversifier sa production en cultivant l'eucalyptus

La culture de l'eucalyptus, encore peu présente en Occitanie, mérite d'être connue car elle représente une alternative pour la valorisation de terres à faible potentiel agricole ou pour les candidats au boisement souhaitant diversifier leur production et bénéficier d'un retour rapide sur investissement. Cette essence, à la sylviculture simple, bénéficie actuellement d'un programme de financement des plantations.

Planter l'eucalyptus aujourd'hui

UNE DEMANDE INDUSTRIELLE FORTE

Le programme de plantation d'eucalyptus proposé aujourd'hui est fortement soutenu par l'usine de pâte à papier de Fibre Excellence à Saint-Gaudens. Les acteurs régionaux se sont regroupés autour de ce besoin industriel et ils ont concrétisé leur engagement par la signature d'une convention et la mise en place de plantations depuis 2003.

Objectif : informer les candidats au boisement des possibilités de financement et des opportunités représentées par l'eucalyptus et les aides financières dans la mise en œuvre de leur projet.

DIVERSIFIER SA PRODUCTION

La culture de l'eucalyptus en taillis à courte rotation est un bon compromis entre agriculture et sylviculture : une parcelle d'eucalyptus peut conserver son statut agricole et ainsi bénéficier de l'éligibilité à la PAC. D'autre part, les capacités de croissance assez spectaculaires de cette espèce – pas loin de 2 mètres de pousse par an – permettent une première récolte 10 ans environ après la plantation et, par conséquent, un retour rapide sur investissement. Par ailleurs, les souches d'eucalyptus émettent très facilement des rejets après exploitation. Ainsi, 3 récoltes sont réalisables à partir d'une seule plantation, pouvant apporter un revenu net allant jusqu'à plus de 10 000 euros par hectare au bout des 3 cycles.

Comment planter l'eucalyptus ?

La sylviculture de l'eucalyptus est simple. Cependant les quelques travaux préparatoires et de suivi de la plantation doivent être réalisés avec soin. Un labour soigné et profond est indispensable pour une bonne installation des plants. Il est suivi d'un affinage préalable à la plantation.

Les plantations se réalisent sur un sol propre à l'automne ou au printemps, avec une densité de plantation autour de 1 000 plants par hectare.

Le coût moyen d'un hectare de boisement de terrain agricole est de l'ordre de 3 000 € (HT) tout compris (préparation des sols, fourniture et mise en place des plants). Certains travaux, notamment de préparation ou d'entretien du terrain, peuvent être réalisés par le producteur lui-même, ce qui en réduit considérablement les coûts. Le programme de financement prévoit quant à lui une fourniture gratuite des plants dont le coût n'est pas négligeable, correspondant à 40 % environ du coût de plantation indiqué ci-dessus.

Les entretiens sont d'une importance capitale pour le bon développement et la stabilité de la plantation car l'eucalyptus est très sensible dans son jeune âge à la concurrence des plantes adventives. Ils consistent en des entretiens sur et entre les lignes de plantation durant les 2 premières années. Aucun entretien n'est ensuite nécessaire jusqu'à la fin du cycle, 30 ans environ après la plantation et 3 récoltes : un atout supplémentaire pour cette essence qui ne nécessite ni élagage ni entretien sur le long terme.



Jeune plantation de 1 an

L'eucalyptus est-il adapté à votre terrain ?

L'eucalyptus est capable de se développer dans une large gamme de sols, même pauvres. Il affectionne plus particulièrement les sols acides, filtrants et avec une bonne disponibilité en eau. Certains facteurs sont en revanche limitants à sa culture : terrains calcaires (pH>7), hydromorphie importante, altitude > 400 mètres et fonds de vallons où l'accumulation d'air froid augmente les risques de gel.

Dans le cadre de la convention, signée entre les différents intervenants de la filière, les techniciens de la coopérative Alliance Forêts Bois et du Centre Régional de la Propriété Forestière proposent, à tous les candidats au boisement, un diagnostic personnalisé et gratuit.



Jeune plantation de 2 ans

Le gel : un risque à relativiser

L'eucalyptus est naturellement sensible aux grands froids. Lors des gels exceptionnels de 1985 (-20°C), les plantations qui venaient d'être faites ont eu à subir d'importants dommages.

Depuis le dernier programme de plantation des années 70 - 80 et suite à ce gel exceptionnel, 2 axes de recherche ont été développés.

Une étude détaillée de ce risque a été menée en collaboration avec Météo France. Les résultats de ces travaux ont

permis d'établir une carte indiquant la zone où la durée de retour du seuil de -18 °C est supérieure à 10 ans. C'est la zone la plus favorable au taillis à courtes rotations d'eucalyptus. L'ensemble du département du Gers est éligible.

En outre, des variétés ont été sélectionnées pour supporter des gels importants.

Cependant, le risque de gel ne doit pas être exclu lors du montage de projets de plantations. Aujourd'hui une assurance gel

spécifique permet de protéger le producteur pendant les deux premiers hivers, au stade où les plants sont les plus fragiles. Passé ce cap, un gel exceptionnel ne compromet plus l'avenir de la plantation et il n'est plus utile de souscrire une assurance.

A noter également la mise en place d'une assurance pour le risque tempête, vous pouvez vous renseigner sur les modalités auprès de votre technicien référent chez Alliance Forêt Bois.

Une récolte contractualisée

A titre de référence, le prix pour la campagne de 2020 est de 20€ HT/tonne brute sur pied écorcée.

Le programme d'incitation aux plantations ne vise pas à changer la nature de nos paysages puisque la surface d'Eucalyptus nécessaire à l'approvisionnement de l'usine Fibre Excellence représente moins de 0,1 % de la surface forestière régionale. Son développement reste néanmoins stratégique puisqu'il garantira un approvisionnement local à un pôle industriel régional, confortant ainsi un bassin d'emploi. Grâce à ce partenariat avec un opérateur industriel, la culture de

l'eucalyptus est aujourd'hui une opportunité pour les terres agricoles difficilement valorisables.

L'exploitation de peuplements d'eucalyptus peut être facilement mécanisée compte tenu de la bonne conformation des tiges. La mécanisation offre l'avantage de l'écorçage des bois sur le terrain. Après exploitation, les souches rejettent vigoureusement.

Dès la plantation, Fibre Excellence s'engage par contrat à acheter au propriétaire, par l'intermédiaire de la coopérative Alliance Forêts Bois, toute la production de bois. Le prix d'achat est contractualisé dès la plantation, il est révisé chaque année d'après des indices basés sur le coût de la construction et le prix du bois.

Par exemple, les rendements moyens obtenus à partir de la variété Gundal sont les suivants. Il n'est pas rare que ces derniers soient supérieurs.

Rotation	Durée	Récolte / ha
1 ^{ère}	10 ans	130 tonnes
2 ^{ème}	8 - 10 ans	150 tonnes
3 ^{ème}	8 - 10 ans	130 tonnes



Exploitation eucalyptus à 10 ans

Pour tout renseignement, contacter la Chambre d'agriculture du Gers - Didier COSTES – Tél. 06.85.33.01.46 - isp@gers.chambagri.fr